



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DE LA FORÊT, DE LA MER  
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer  
Nord-Atlantique-Manche Ouest**

Service infrastructures et équipements de sécurité maritime  
Division phares et balises de Bretagne Nord

## **DÉCISION N° 2025/241**

**La directrice interrégionale de la mer-Nord Atlantique-Manche Ouest**

**Vu :**

- le décret n° 2017-1653 du 30 novembre 2017 relatif à la signalisation maritime ;
- l'arrêté du 30 novembre 2017 modifié portant définition du système de balisage maritime et de son référentiel nautique ;
- l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif au traitement des dossiers de signalisation maritime ;
- le rapport inter-ministériel du 15 décembre 2020 sur le signalement des aires marines protégées ;
- les avis de l'expert nautique du 22 mai 2024 ;
- le procès-verbal de la commission nautique locale de Lézardrieux du 4 avril 2025 ;

### **CONTEXTE**

La bouée de caractère latéral bâbord passive « La Gueule » étant située dans le secteur blanc du feu de guidage de Pors-Don, il est proposé de la déplacer afin de la positionner en limite de ce secteur, et de l'équiper de matériel rétro-réfléchissant (Dossier PRISME 2024-22-0007).

## DÉCIDE

### ARTICLE 1

De déplacer la bouée « La Gueule », n° SYSSI 2200107 à la position 48°47,378' N / 002°57,146' W.  
Cette aide est classée ESM.

### ARTICLE 2

La bouée sera équipée de bandes rétro-réfléchissantes en place conformément au code standard de la recommandation R0106 de l'Association Internationale de la Signalisation Maritime (AISM) ; soit une bande horizontale rouges.

n°SYSSI	nom	position	type	marque	marque de jour	observation	classement
2200107	La Gueule	<b>48°47,378' N</b> <b>002°57,146' W</b>	bouée passive	latérale bâbord	rouge + voyant	bandes rétro-réfléchissantes	ESM

Brest, le 28 mai 2025

La directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique Manche Ouest et par délégation,  
le chef de service de la division infrastructures  
et équipements de sécurité maritime  
Ronan Roué

Destinataires :

CEREMA  
DGAMPA  
SHOM  
Demandeur